



CHÂTILLON INFOS

Bulletin municipal d'information n° 116

Octobre 2020



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	P. 2	Focus Entreprise	P.12
CCAS	P. 3	Médiathèque	P.13
Brèves de comptoir...d'accueil	P. 3	Cap Génération	P.14
Communication	P. 4	ADMR	P.15
Maison de santé	P. 5	Farandole	P.16
AFAF	P. 5	Kaléidoscopes	P.16
Voirie / Service Technique	P. 6	Club T3C	P.17
Marché en fête	P. 7	Aïkido	P.18
Châtillons de France	P. 8	Dates à retenir	P.19
Présentation Conseil Municipal	P.10-11		



Le mot du Maire

C'est peu dire que les mois que nous venons de vivre ont été exceptionnels. Pour se limiter au champ très restreint de la vie municipale châtilloonnaise, le Conseil municipal que vous avez élu le 15 mars n'a pu prendre ses fonctions que le 25 mai. Je tiens à remercier ici les élus de la précédente équipe, et particulièrement les maires adjoints, qui ont assuré le bon fonctionnement et la continuité des services dans des conditions particulièrement difficiles.

Je remercie également le personnel communal, qui a dû s'adapter à de nombreuses reprises à des changements d'organisation liés aux différents protocoles sanitaires mis en place au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Comme tous les pouvoirs publics, la municipalité est partagée entre deux objectifs difficilement conciliables, et qu'il faut pourtant concilier : assurer au maximum la sécurité de l'environnement sanitaire dans lequel nous vivons, et permettre une activité économique et sociale aussi normale que possible.

C'est dans cet esprit que nous avons maintenu le marché hebdomadaire, grâce à la mobilisation d'un grand nombre d'élus. C'est ainsi que nous avons recherché avec les associations un mode de fonctionnement des salles municipales qui permette la reprise de la majeure partie des activités en septembre.

Une nouvelle équipe a forcément de nouveaux projets et de nouvelles idées. Je vous laisse les découvrir au fil des pages. La communication municipale n'échappe évidemment pas à ce désir de renouvellement. Elle va investir les réseaux sociaux, sur lesquels elle était jusqu'alors à peu près totalement absente ; le site Internet subsiste, mais sera réservé à une communication purement institutionnelle, suivant en cela l'évolution des pratiques d'une part grandissante de notre population.

Châtillon Infos subsiste, même s'il connaît lui aussi une mutation. Jusque là réalisé entièrement par les élus avec « les moyens du bord », son impression a été confiée à un professionnel. Une importante économie réalisée sur la renégociation des contrats des photocopieurs a permis de prendre cette nouvelle orientation sans grever le budget communal.

Enfin vous avez peut-être trouvé (je l'espère) que notre village a essayé de prendre un air de fête. La municipalité a souhaité par là à la fois apporter un soutien aux commerces et aux entreprises du village, et promouvoir une vraie « vie de village », plus indispensable aujourd'hui que jamais, aussi longtemps, du moins, que cela a été possible.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aucourt', written over a horizontal line.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Si vous avez des difficultés dues à la crise sanitaire, si vous avez besoin d'aide (Faire vos courses, aller à la pharmacie, chez le médecin...) vous pouvez contacter la Mairie au 04 72 54 26 00 aux horaires d'ouverture. Les membres du Conseil Municipal et du CCAS vous aideront.

Un registre des personnes fragiles est disponible à l'accueil de la Mairie. Si vous êtes concerné, venez vous inscrire afin de pouvoir vous contacter en cas de crise.

Brèves de comptoir... d'accueil



RAPPEL : Récupération des conteneurs-poubelles après la collecte hebdomadaire.

Malgré l'arrêté du Maire n°48-2017 imposant de rentrer les conteneurs-poubelles après la collecte du jeudi, il est constaté régulièrement que de nombreux conteneurs-poubelles demeurent placés en permanence sur les trottoirs ou sur la voie publique devant les immeubles desservis.

Cette situation de nature à troubler l'ordre, la sûreté et la salubrité publique n'est plus tolérable.

Nous vous rappelons donc les règles à respecter :

1. Dépôt sur le domaine public la veille au soir du jour de la collecte.
2. Retrait des conteneurs-poubelles dans la matinée, après le passage de la benne collectrice, avant 13h00.



Exceptions :

- En cas de décalage dans l'horaire de collecte, retrait des bacs une heure au plus tard après le passage du camion
- Pour les habitations dont aucun occupant n'est présent dans la journée de la collecte, retrait des conteneurs-poubelles jusqu'à 20h00 au plus tard du jour de la collecte.



Interdiction formelle de laisser en permanence les poubelles sur le domaine public, en particulier sur les trottoirs. Les conteneurs-poubelles affectés aux ordures ménagères doivent être déposés de telle sorte qu'ils n'entravent pas la libre circulation des piétons sur les trottoirs et des véhicules sur la voie publique.

Ils ne doivent en aucun cas gêner l'accès des propriétés privées qui devra être préservé en permanence. Tout dépôt à proximité immédiate d'une bouche d'incendie interdit.

ATTENTION Tout conteneur-poubelle présent plus de 24 heures sur un trottoir ou sur la voie publique après la collecte pourra être retiré par les services municipaux.

Ces abus feront l'objet d'une verbalisation.

RECENSEMENT MILITAIRE

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape du "parcours de citoyenneté".

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement, aucun duplicata ne pouvant être délivré. Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, etc). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

Quand vous viendrez vous faire recenser, soyez munis de :

- votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- du livret de famille



Communication : de nouveaux outils à votre service

Il y a d'abord ceux qui continuent : le **bulletin Châtillon Infos**, désormais imprimé par un professionnel, et le **site Internet** www.chatillondazergues.fr réservé à la communication institutionnelle (et un peu délaissé, avouons-le).



Il est évident que l'information circule aujourd'hui majoritairement par les réseaux sociaux, sur lesquels nous étions absents.

Une **page Facebook Châtillon d'Azergues** a donc été créée. À peu près en même temps est apparue une **page Facebook J'aime Châtillon d'Azergues**, très dynamique et attrayante. Elle est animée par un nouveau Châtillonnais enthousiaste, secondé d'un groupe d'amis qui lui apportent une expérience de niveau professionnel.



Pourquoi tenter de faire mieux ? La commission Communication du Conseil municipal a donc rencontré M. Abdel Messadia, le rédacteur de *J'aime Châtillon d'Azergues*. Un *modus vivendi* a été rapidement trouvé : la page *Châtillon d'Azergues* reste celle de la communication officielle de la municipalité, et la page *J'aime Châtillon d'Azergues*, tout en conservant sa totale indépendance rédactionnelle, pourra bénéficier des informations municipales. Vous êtes déjà des centaines à y trouver l'actualité de la vie associative, mais aussi de brefs reportages sur la vie de notre village.

Enfin, l'information ne serait pas complète si l'on ne citait pas le nouveau correspondant du journal régional *Le Progrès*, Jean-Luc Torrequadra, qui est très présent dans notre village.



Tous ces acteurs de l'information locale travaillent en concertation et mûrissent d'autres projets, dont vous aurez donc des nouvelles dans votre bulletin municipal, sur Internet, ou dans le journal.

Maison de Santé

Les travaux de la Maison de santé devraient débuter début janvier 2021 sur le site de l'ancien City Stade. Pour rappel, différents professionnels intégreront cet espace : médecins, kinésithérapeutes, dentistes, pharmacie, orthophonistes, ostéopathe, psychologue, infirmières, diététicienne. Les travaux devraient durer entre 18 et 24 mois. Le parking sera entièrement réaménagé.

Nous sommes conscients des difficultés d'accès aux écoles et de stationnement que ces travaux vont engendrer. Tout sera mis en œuvre pour garantir la sécurité de tous. Un parking est disponible à l'entrée du village coté Lozanne.

Aménagement Foncier Agricole et Forestier, Programme des travaux connexes

Dans le cadre de la réalisation de l'A89 entre Balbigny et La Tour de Salvagny, le Département du Rhône a engagé une procédure d'aménagement foncier, agricole et forestier (AFAF) en vue d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales, agricoles ou forestières, et d'assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux.



Ainsi, sur le périmètre d'études, composé des communes de Sarcey, Bully, St Germain-Nuelles et Châtillon d'Azergues, une redistribution et un redimensionnement des parcelles ont été effectués en vue de faciliter leur exploitation et de mieux les adapter à leurs usages.

Ce réaménagement des parcelles a conduit les commissions d'AFAF, à décider la réalisation de travaux consistant principalement en la création ou le réaménagement de chemins, d'accès aux parcelles ; et en la plantation de haies en limite de propriété.

Pour Châtillon d'Azergues, en particulier :

- des travaux de création de chemins sur les secteurs d'Amancey, de Goutte Chardon et de Coleymieux,
- des plantations de haies aux Mapas, aux Buttières, à Goutte Chardon et à Boyeux
- des ouvrages hydrauliques avec un petit bassin de rétention

Ces travaux dits connexes doivent être menés par les communes impactées par l'autoroute. Dans le cas présent, la commune de Châtillon d'Azergues représentant les quatre communes du périmètre d'étude, a lancé une consultation pour la mise en œuvre de ces travaux.

Cette consultation, qui s'est déroulée sur mai-juin a conduit au choix des entreprises suivantes :

Lot 1 Aménagement de sols – Hydraulique et drainage – Voirie d'exploitation : Entreprise Bordelet domiciliée 42370 Renaison

Lot 2 Fournitures et pose de clôtures agricoles : Entreprise Bordelet, domiciliée 42370 Renaison

Lot 3 Plantations (haies bocagères, boisements et vignes : entreprise Naudet, domiciliée 21 Leuget

Ces travaux, d'un montant de 314 006.70€ HT, entièrement financés par Vinci Autoroutes, vont débuter fin septembre 2020 pour une durée d'environ 4 mois.

Voirie/ Service Technique



Les travaux des voiries communales sont assurés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD).

Cette année, le programme de réfection des routes a pris beaucoup de retard et a créé quelques désagréments pour les riverains.

Chemin des 52 : reprise de la chaussée. Cette route a été interdite à la circulation de longs mois à cause de la détérioration de la chaussée, suite à un renversement d'un poids lourd. La circulation très importante sur ce chemin pose problème à certaines heures, depuis que le chemin du Plan est en sens unique sur une partie. Nous espérons que le flux créé par les véhicules qui empruntent cet accès pour rejoindre l'autoroute restera sur les routes départementales lorsque les travaux du département seront réalisés au Pont de Dorieux.

Chemin de Conzy : réfection de la chaussée entre les deux cimetières. L'état de cette route était très dégradé.

Chemin du Copet : reprise de la chaussée au niveau de la Barolière. Cette route avait de nombreux affaissements et devenait dangereuse. Les travaux ont été reportés pour que le SIEVA renouvelle la canalisation d'eau avant la réfection. Une réunion de concertation entre la commune et les services technique du SIEVA a permis de faire coïncider les travaux, puisque cette canalisation était en mauvais état.

Aménagement d'un trottoir : au carrefour de la route de l'Arbresle et du chemin de la Colletière.

L'entretien des chaussées : le rebouchage des nids de poule par de l'enrobé à froid, celui des fissures et faïençage par l'utilisation du PATA (traitement de la chaussée en surface) sur quelques chemins ont permis de maintenir en état la chaussée.

Entretien de sentiers : Les sentiers sont entretenus par Rhône Insertion Environnement (ex brigades vertes). Le sentier rivière est très fréquenté par les promeneurs. D'autres chemins sur la commune sont encore utilisés, grâce au travail des brigades vertes.

Pour 2021 : Le programme des travaux de voirie est en cours, le comité va déterminer une liste de chaussées à traiter. Le choix de la commune se fera autour du coût, mais aussi des autres gestionnaires des réseaux (eaux, égouts...). Le coût des travaux doit rester dans l'enveloppe annuelle arrêtée par la CCBPD. Pour avoir une bonne maîtrise de l'état des voiries la CCBPD a réalisé au printemps un diagnostic de l'état des routes en répertoriant sur un carte toutes les déformations, les fissures, les faïençages, les nids de poule...Ces relevés donnent au final une notation globale des routes sur l'ensemble de la CCBPD.

La priorité pour 2021 se portera sur le chemin du Bois du four dans le centre du village. Le caniveau central dégradé rend la circulation difficile. Une rencontre avec les habitants de ce secteur permettra de prendre en compte les problèmes rencontrés par les riverains.

Stationnement : Après échanges avec les commerçants et les habitants du village, il est nécessaire de créer et faire respecter des stationnements à durée limitée (zone bleue) pour faciliter l'accès aux commerces. Certaines places seront donc limitées à 1 heure de 8 heures à 19 heures. Cette zone va se mettre en place avant la fin de l'année. Nous rappelons que tout stationnement en dehors des places marquées est interdit.

« Le Marché en Fête »

Le 5 septembre s'est déroulée la première édition du Marché en Fête. Cet événement proposé par le comité animation de la municipalité avait pour but d'animer le centre-village pendant le marché, de mettre en avant des talents locaux et d'inviter clients et habitants du village à profiter en musique des terrasses des restaurateurs installées place du 11 novembre. Cette initiative a donné l'occasion aux spectateurs présents de se laisser embarquer par la voix du chanteur folk Logar, artiste produit par le label de musique châtilonnais, Vibrations sur le fil, créé par Lionel Rimbart.

Le Pas de Danse et le Petit Châtillon ont proposé, à cette occasion, des menus spéciaux, afin de satisfaire aux envies d'un public familial venu nombreux.

Le comité animation programmera cet événement chaque mois (à l'exception des mois hivernaux et sauf interdiction préfectorale).



Châtillons de France... et d'ailleurs

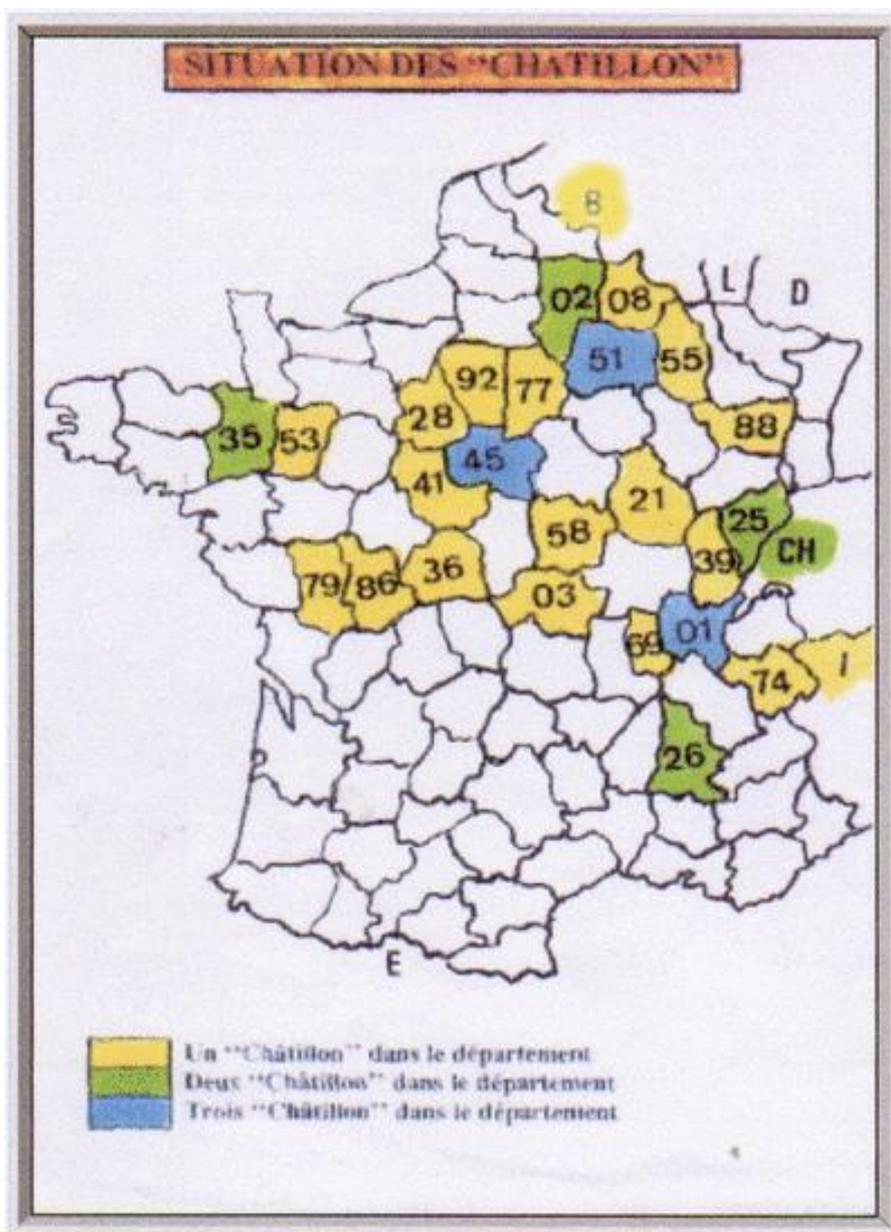


Vous le savez sans doute, il s'agit d'une association qui réunit depuis 1994 les villes et villages de France, mais aussi d'Italie, de Suisse et de Belgique qui ont en commun de se nommer Châtillon. Vingt ans après une rencontre mémorable au tournant du siècle, Châtillon d'Azergues devait accueillir en octobre la rencontre annuelle des Châtillonnais.

La pandémie en a décidé autrement. Il était à l'évidence déraisonnable de « brasser » des Châtillonnais venus de la France entière (et d'ailleurs) dans le contexte sanitaire actuel.

En outre, après le décès de son président Dominique Schott (Châtillon-sur-Cluses), l'association a vu son vice-président Emmanuel Rat (Châtillon-sur-Loire) gravement atteint par le coronavirus.

Il a donc été envisagé de réunir au moins un conseil d'administration pour procéder à l'élection d'un nouveau bureau, mais même cette solution a dû être abandonnée.



Jean-Paul Vuillot, ancien maire de Châtillon-lès-Sons, a accepté de se charger provisoirement de l'administration des Châtillons de France. L'une de ses missions, en cette année de renouvellement des conseils municipaux, sera d'engager de nouvelles communes à rejoindre l'association, puisqu'une vingtaine de Châtillon en sont membres sur les 36 recensés.

Mais ce n'est que partie remise : tenons-nous prêts à accueillir en 2021 cette sympathique rencontre et à montrer notre sens de l'hospitalité à tous les Châtillons de France... et d'ailleurs.



PERMANENCES D'INFORMATION - 2020

La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées en partenariat avec l'ESPACE INFO ENERGIE et SOLIHA, vous propose des permanences gratuites pour :

- **Vous conseiller sur vos projets :**
 - d'amélioration de la performance énergétique de votre logement,
 - de travaux d'adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement),
 - de travaux permettant de traiter les situations d'inconforts de votre logement.
- **Vous informer sur les aides financières et les travaux.**
- **UN SEUL NUMERO : 04 37 48 25 90**

Les dates des permanences de l'ESPACE INFO ENERGIE pour 2020 sur rendez-vous de 9h30 à 16h30 :



AU DOMAINE DES COMMUNES

1277 route des Crêtes - Anse
4^{ème} mardi de chaque mois

**23 juin | 28 juillet | 22 septembre
27 octobre | 24 novembre
22 décembre**

A LA MAISON DU RHÔNE

59 avenue du 8 Mai 1945 - Val d'Oingt
2^{ème} mardi de chaque mois

**14 juillet | 8 septembre
3 octobre | 10 novembre
8 décembre**



En fonction des critères d'éligibilités de votre dossier (conditions de ressources ANAH), SOLIHA vous reçoit sans rendez-vous de 9h30 à 12h :

AU DOMAINE DES COMMUNES

1277 route des Crêtes - Anse - 1 mercredi par mois

17 juin | 22 juillet | 23 septembre | 21 octobre | 25 novembre |

Attention, durant l'épidémie, nous vous demandons de respecter les consignes sanitaires : le port d'un masque, la distanciation, le nettoyage des mains au début de votre rendez-vous (un gel hydroalcoolique sera mis à disposition).

Conseil Municipal : Présentation



Bernard MARCONNET, 60 ans
Professeur de Lettres et d'Histoire-Géographie
Maire de Châtillon depuis 2008
Elu municipal depuis 1995

Vice-président de la Communautés de Communes



Christophe CHAVAGNON, 52 ans
Technicien de maintenance
1^{er} Adjoint à la voirie et aux bâtiments
Elu municipal depuis 2014
Membre :
- Commission Bâtiments / Voirie
- Comité Economie
- Comité Environnement
- Délégué SIEVA



Rachel VARRAUX, 55 ans,
Infirmière
Adjointe aux affaires sociales
Elue municipale depuis 2014
Membre :
- CCAS
- Commission Education
- Comité Conseil municipal Enfants
- Commission PCS
- Déléguée SIVU Maison de retraite J. BOREL
- Représentante Conseils Ecoles
- Cap Générations



Michèle JARRIGE, 77 ans
Retraitée
Adjointe à la Culture et à l'environnement
Elue municipale depuis 2014
- Commission Bâtiments / Voirie
- Comité Environnement
- *Suivi du dossier Petite cité de caractère*
- Déléguée SIVU de la Pray
- Association Pierres Folles



Frédéric LOIZEMANT, 43 ans
Infirmier
Adjoint à l'urbanisme
Elu municipal depuis 2014
Membre :
- Commission Bâtiments / Voirie
- Commission FINANCES
- Délégué SIEVA
- ADMR
- Président SIVU Maison de retraite J. BOREL



Pierre-Yves LANGE,
Cadre bancaire
Adjoint aux Finances
Membre :
- Comité Conseil municipal Enfants
- Délégué SYDER
- Représentant CNAS



Régine VERAUD, 65 ans
Conseillère municipale déléguée à l'animation
Retraitée
Elue municipale depuis 2014
Membre :
- Commission Animation
- Commission Education
- Référente des associations non sportives
- CCAS



Michèle MERLIN, 66 ans
Retraitée
Membre :
- Conseillère communautaire
- Commission Bâtiments / Voirie
- Référente Ambroisie
- représentante SIVU de la Pray
- représentante au comité syndical SYRIBT



Jérémy DALY, 33 ans
Banquier Conseil
Membre :

- Commission Education
- Commission Communication
- Commission Animation
- Représentant Conseil Ecole Elémentaire



Aurélie DURAND, 40 ans
Directrice des programmes
Membre :

- Commission Education
- Commission Communication
- Représentante Conseil Ecole Maternelle



Jérôme SALMON, 65 ans,
Chirurgien-dentiste retraité
Professeur de mathématiques
Membre :

- Commission Animation
- Comité Environnement
- Référent Ambroisie



Raphaëlle LAPALUS, 49 ans
Assistante commerciale
Membre :

- Commission Bâtiments / Voirie
- Comité Environnement
- Référente Ambroisie



Jean-Louis GARNIER, 71 ans
Informaticien retraité
Membre :

- Commission Economie
- Commission PCS
- Délégué Syndicat rhodanien de développement du câble
- ADMR



Elsa MARCHAND, 36 ans,
Responsable des opérations
Membre :

- Commission Communication
- Comité Culture et Patrimoine



Justine HOSTEKINT, 39 ans
Comédienne
Membre :

- Commission Animation
- Comité Environnement
- Représentante CCAB



Mickaël PORETTA, 37 ans
Artisan Menuisier
Membre :

- Comité Economie
- Comité prévention de la délinquance
- Référent des associations sportives
- CCAS
- Représentant SIVU Maison de retraite J. BOREL



Vincent MOY, 41 ans
Technicien de laboratoire
Membre :

- Commission Communication
- Représentant SIVU de la Pray



Joëlle CHATAING, 77 ans
Retraitée
Membre :

- Commission Animation
- Comité Culture et Patrimoine
- CCAS
- Association Pierres Folles
- Référente Ambroisie



René MATUZZI, 43 ans
Agent SNCF
Membre :

- Comité Environnement
- CCAS
- Comité travail / aérodrome
- Référent Ambroisie

Focus sur une entreprise Châtillonnaise

Nouvelle rubrique du bulletin Châtillon Infos. A chaque parution, nous vous présenterons l'une de nos entreprises locales.

Le Pas de Danse

Christine ouvre à 6h45 chaque jour de la semaine. Pour quelques-uns, c'est le rendez-vous matinal, le petit café avant d'attaquer la journée. On salue les potes, on se donne les nouvelles, un petit moment de vie avant de partir au boulot, à Lyon ou ailleurs.

Christine connaît bien ça, puisqu'elle-même a longtemps travaillé dans la vente de détail à Lyon.

Mais un beau jour, lassée des trajets, et désirant monter son affaire, elle cherche un établissement à reprendre dans les environs. Elle a un talent de cuisinière, et c'est donc la restauration qui la motive. Faire la cuisine, nourrir le client.

C'est en 2006 qu'elle trouve à racheter le Café de Châtillon d'Azergues. Des travaux importants pour redonner un visage plaisant à l'établissement. Et puis elle ouvre, seule en cuisine, avec Blandine en salle, puis Marie-Odile. Enfin en 2013 elle est rejointe par sa maman, elle-même cuisinière de métier. Et toujours bien secondée par son mari Daniel.

Christine et sa maman font une cuisine familiale traditionnelle. Avec des produits frais. Tous les desserts sont faits maison. Pourquoi vient-on au Pas de Danse ? Pour le bœuf bourguignon qu'elles font mijoter. Mais aussi pour le burger maison. Ou encore - et c'est bientôt la saison - pour le saucisson au gène avec cette sauce au vin nouveau, un peu sucrée, que Christine aime bien faire.

« La fréquentation est quelquefois irrégulière, mais la salle est pleine dès qu'il y a des chantiers alentour. Et cet été, on a eu des touristes dehors en terrasse, sous les tilleuls, on a bien travaillé. »

Christine dit que Châtillon n'était plus très animé, mais que depuis trois ou quatre ans, de jeunes couples avec enfants sont venus s'installer, et redonnent de la vie à son établissement et au village. Comme un petit air frais de renouveau.



Le Pas de Danse - www.lepasdedanse.fr - christine.fackeur@orange.fr - 04 72 54 47 02

A cause de la pandémie de Covid-19, l'équipe de la médiathèque est désolée d'avoir dû annuler les animations prévues jusqu'ici.

Mais vous allez pouvoir à nouveau en profiter, et nous vous convions tout d'abord à une projection cinéma dans le cadre du Mois du film documentaire :

« Les nouveaux habitants », réalisé par Victorien Tardif et Emmanuel Chevillat.

Rendez-vous vendredi 13 novembre à 20h30 à l'Esplanade pour cette projection gratuite suivie d'une table ronde sur l'accueil des migrants, en présence des réalisateurs. La jauge étant limitée, réservation obligatoire auprès des bibliothécaires.



En décembre, venez fêter Noël avec Cap Générations et la médiathèque. Réservez vos places auprès de Cap pour venir en famille mercredi 9 décembre après-midi écouter les histoires de la Compagnie Le Kaméléon et fabriquer une surprise pour Noël !

Et bien sûr, à l'heure où nous écrivons ces lignes, les bibliothécaires vous accueillent toujours pour vos choix de livres, CD, DVD et artothèque, aux horaires habituels, le port du masque et la désinfection des mains étant de rigueur comme partout.

A très bientôt !

Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste
69380 Châtillon d'Azergues
mediatheque@chatillondazergues.fr
<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>
<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>
04 78 43 91 61
Mardi 16h-18h30
Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30
Jeudi 16h-18h30
Samedi 9h30-12h30



Venir à la médiathèque

mode d'emploi

Covid-19 : accès limité

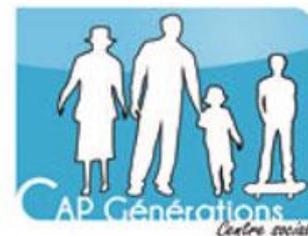
➤ Rendez vos documents via la **boîte retour**
24h/24 7j/7

➤ - 10 personnes max. dans la médiathèque
2 dans la salle jeunesse
4 dans la salle adultes
4 à l'accueil

➤ Si possible réservez les documents avant de venir...
Dans la médiathèque :
- Emprunt et internet uniquement, pas de lecture sur place
- 20 minutes max. sur place pour permettre à tout le monde de venir emprunter.

➤  - Masque obligatoire
 - Utilisez le gel hydroalcoolique à l'entrée
- Distance d'un mètre entre vous et les autres

CAP Générations



Actualités novembre/décembre 2020

Ateliers de discussion en anglais : 5 ateliers de 1h30 avec différents niveaux, animés par une intervenante de langue anglaise – inscriptions encore possible sur certains créneaux auprès de Karine.

CAP sur la forme : 6 cours de remise en forme par semaine animés par 4 intervenants différents – inscriptions encore possible sur certains cours auprès de Karine.

Les échecs : tous les jeudis entre 18h et 20h à partir du 1/10/2020, des bénévoles accueillent petits et grands pour jouer ou vous apprendre à jouer - inscriptions auprès de Karine, atelier gratuit.

Les ateliers enfants 4-11ans : Ateliers « expression créative » le mardi soir 17h-18h (Ecoles de Châtillon : possibilité d'aller chercher les enfants pour les emmener à l'atelier). Atelier « expression corporelle/cirque » le mercredi matin 10h-11h.

Art Floral : prochain atelier les lundis 23 novembre et 7 décembre, 14h/16h, inscriptions par mail i.leclercq@capgenerations.org

Atelier manuel parents-enfants : mercredi 21 octobre sur le thème d'Halloween, dans les locaux de CAP Générations, sur inscription.

Fête de Noël pour les enfants : le mercredi 9 ou le samedi 12 décembre, en partenariat avec la bibliothèque – plus de renseignements dans les semaines à venir.

Les jeunes de 11 à 17 ans

En dehors des vacances scolaires : Accueil libre, avec possibilité de déjeuner sur place avec les animateurs (prévoir pique-nique)

Châtillon : place de la poste - Mercredi 12h30/18h00 - Vendredi 17h00/21h30

Chazay : local ados, rue pierre de Coubertin - Mercredi 12h30/18h00

Bois d'Oingt : local ados, 47 ruelle du Château - Mercredi 12h30/18h00

Pendant les vacances scolaires : un programme d'activités est disponible dans nos locaux ou sur notre site – les tarifs ainsi que les modalités et les permanences d'inscriptions sont notés dessus.

Pour participer aux activités, il faut s'inscrire auprès d'un professionnel et souscrire à l'adhésion annuelle et familiale (17€ ou participative)

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents accueillent les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs parents (ou grands-parents) les samedis matin de 9h30 à 12h : Cabanabulle à Lozanne (La petite Escalé, route de Lyon, à côté de la poste) et Parent 'Aise à Anse (1251 av de l'Europe) – entrée libre, sans inscription préalable – Renseignements au 04.72.54.48.76 ou sur notre site Internet www.capgenerations.org

CAP sur l'Emploi



L'équipe de bénévoles, à l'écoute des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion sur notre bassin de vie, accueille chacun et chacune, quel que soit sa situation et ses besoins, au 1582 route de la Vallée à Châtillon (entrée à côté de la poste - 2ème étage) – permanences libres le lundi, 9h/11h – Accueil sur RDV – 04.78.43.96.56 – capsurlemploi1@gmail.com - Pas de permanences pendant les vacances scolaires.

Des repas de qualité, livrés à domicile, en liaison froide... c'est possible !

Depuis bientôt 3 ans, l'ADMR de Châtillon, Charnay, Chessy, Alix et Le Breuil s'est modernisée et a continué d'évoluer avec un **nouveau chef cuisinier**, mais aussi un nouvel équipement : une citroën berlingo réfrigérée qui sillonne les routes de nos 5 communes, du lundi au vendredi, pour le portage de repas à domicile.

Ce véhicule est mis à notre disposition par la Fédération ADMR du Rhône et il est financé en partie par la CARSAT (50% environ). Cette voiture réfrigérée permet de sécuriser la livraison des repas en liaison froide, livrés en temps et en heure, tout en facilitant le travail de nos salariés qui assurent ce service.

Ce sont **plus de 400 repas de qualité, variés ou adaptés** qui sont portés chaque mois aux domiciles de nos bénéficiaires.

Mais l'ADMR, ce sont aussi :

- L'aide à domicile : ménage, repassage, préparation et/ou accompagnement aux repas, etc...
- L'aide aux familles : Gardes d'enfants, accompagnement, etc..
- L'aide à la personne : maintien à domicile, sortie d'hôpital, accident, handicap...
- Le service Téléassistance : sécurité pour des personnes isolées.



Pour chaque situation, L'ADMR a des solutions adaptées et personnalisées.

Grâce au **CESU préfinancé**, il est possible d'accéder à moindre coût aux services de l'ADMR.

Une **réduction** ou un **crédit d'impôts** sur le revenu de **50%** des sommes restant à charge (selon la législation en vigueur).

Pour ce faire, des **professionnels qualifiés** sont indispensables. Donc, **nous recrutons** des Aides à domicile ou des Auxiliaires de vie, expérimentés ou débutants, à temps partiel ou complet, en Cdd ou Cdi, et, si besoin, **nous formons** nos futurs intervenants à domicile.

Et, ce sont des bénévoles, avec des expériences diverses et souvent complémentaires, qui animent et veillent au bon fonctionnement de l'association. Et, face à l'augmentation régulière des demandes, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux membres bénévoles.

Venez nous rejoindre : auprès de Laetitia SHAW au : 04.72.54.42.29., ou sur admr.chatillon@fede69.admr.fr, ou encore 49 route de l'Arbresle, Zac de la gare – 69380 Châtillon.

-- Communiqué --

Malgré le regain de l'épidémie de COVID-19 et tout en respectant la réglementation, l'ADMR de Châtillon a tenu son Assemblée Générale annuelle vendredi 25 septembre à la Mairie d'Alix, en présence de M. Pascal Lebrun, maire d'Alix, M. Bernard Marconnet, maire de Châtillon, Mme Françoise Pinet, deuxième adjointe de Charnay, Mme Corinne Mary Bourelle, représentant la commune du Breuil, Mme Nicole Noël, présidente de la Fédération ADMR du Rhône, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Association, et des bénéficiaires.

Outre le rapport d'activité et le rapport financier, l'Assemblée a approuvé l'élection au Conseil d'Administration de Mmes Marie-Hélène Bougeant, Elisabeth Limouzin et Martine Vial, et la démission de son poste de Trésorier de Mme Michelle Musset. Elle demeure parmi nous en tant qu'administrateur ; Michelle Musset a été la Trésorière de l'Association pendant dix ans a été chaleureusement remerciée et applaudie.

Cette Assemblée Générale devait se tenir le 15 mai et avait été reportée en raison du confinement.



L'équipe de Farandole maintient le cap !

Divertir avec le contexte du Covid, ce n'est pas simple. La conséquence immédiate pour Farandole est une succession d'annulation d'événements depuis mars : le carnaval, la Farandonnée, les kermesses, et désormais sa participation au Village en fête de septembre, ainsi que son vide-greniers d'octobre... C'est autant de financements qui ne pourront pas être alloués aux écoles.

Ce n'est pas pour autant que les membres du sou des écoles de notre village baissent les bras. Ils ont ainsi co-organisés avec le CPE et Petit Gourmet en septembre un goûter de rentrée offert à l'ensemble des élèves.

Au programme pour cette année scolaire : vente de gâteaux le 16 octobre, le 5 février et le 9 avril à la sortie des écoles pour fêter les vacances, vente des chocolats et des sapins de Noël en novembre, confection des souvenirs de classe en janvier, le carnaval avec la Batucada BTP le 19 mars, la Farandonnée et sa chasse aux trésors le 2 mai et les kermesses le 18 (maternelle) et le 26 (élémentaire) juin.

Pour les contacter :
Farandolechatillon@gmail.com



Equipes de Farandole, CPE et Petit Gourmet lors du goûter de la rentrée le 18 septembre 2020

Kaléidoscopes, arts en mouvements

Notre association a pour but de donner les moyens d'exprimer et d'expérimenter le côté créatif de chacun dans ses divers ateliers. Elle propose des rencontres et une participation conjointe avec les projets artistiques d'autres groupes. Elle cherche à créer des liens entre générations en mélangeant les différentes tranches d'âge dans ses projets.. L'atelier propose des ateliers d'arts plastiques hebdomadaires pour enfants et adultes. Pour visiter la galerie des créations de l'atelier, des enfants et des adultes : Retrouvez-nous sur notre page [facebook.com/kaleidoscopes.fr](https://www.facebook.com/kaleidoscopes.fr)

Nous proposons également des stages, un samedi après-midi par mois découverte d'un thème et d'une technique. Projet personnalisé ou découverte de différentes techniques (matériel fourni) pour enfants et adultes de 14h à 17h.

Prochains stages : 21 novembre/ 5 décembre/ 9 Janvier/ 6 Mars / 29 mai / 12 Juin/ 3 Juillet

« **Autour du fil** » stage du **7 novembre** proposé par « les Artisseuses » qui interviendront dans l'atelier > <https://www.facebook.com/Les-Artisseuses>



Photo : Peinture collective sur draps des enfants ^

Gestion du « déconfinement » et début de la nouvelle saison 2020-2021 au sein du T3C

Depuis la déclaration de la crise sanitaire mi-mars et au fur et à mesure que les informations nous parvenaient, nous avons continué de communiquer par email auprès de nos adhérents afin d'expliquer les phases de sortie de confinement pour une reprise du jeu libre le 11 mai, de l'enseignement le 8 juin et de la compétition et donc du tournoi interne fin Juin. En accord avec l'entraîneur du Club, Sébastien Bovagnet, nous avons permis la prolongation des cours jusqu'au 31 juillet pour compléter ceux qui n'avaient pu être dispensés.

Avec le soutien de la commune et grâce à l'application des protocoles fournis par la Fédération Française de Tennis, nous sommes heureux d'avoir permis la reprise du tennis dans de bonnes conditions sanitaires .

Malheureusement, toutes les manifestations ont dû être annulées, ce qui a été un crève-cœur pour notre entraîneur et les membres du bureau dont l'engagement est de proposer tout au long de l'année des activités variées pour l'ensemble des adhérents.



Saison 2020-2021 : un nouveau départ

Le forum des associations ainsi que l'Assemblée Générale ont été maintenus et cela nous a permis d'amorcer cette nouvelle saison 2020-2021 avec les premières inscriptions.

La semaine suivante, nous avons pu également mettre en place plusieurs permanences au club qui ont permis de finaliser les prises d'inscriptions afin de limiter au maximum une concentration trop importante de personnes.

Malgré les inconnues qui persistent autour de

l'évolution de cette pandémie, le nombre d'inscriptions semble être dans la moyenne des précédentes années.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Il est encore temps de venir vous inscrire !

Si vous aimez allier sport et convivialité et quel que soit votre niveau (débutant ou confirmé), n'hésitez pas à nous contacter pour nous rejoindre.

Vous trouverez nos coordonnées et confirmation d'agenda à venir sur le site www.club.fft.fr/t3c

Pour plus d'information en temps réel (résultats matchs par équipes, tournois, ajustements d'agenda), suivez-nous aussi sur notre page Facebook : www.facebook.com/tc.chessychatillon

Les membres du bureau du T3C vous souhaitent un excellent début de saison 2021 !

Aïkido



Le club d'aïkido de Chatillon reprend ses cours dès le 15 septembre.

Il propose des cours adaptés aux enfants dès 6 ans le mercredi, et aux adultes-adolescents le lundi et vendredi.

Vous êtes tenté(e) ? La meilleure façon de savoir si l'aïkido est fait pour vous, c'est encore d'essayer ! On vous invite donc à un cours gratuit. Cela vous permettra de vous faire une petite idée de ce qu'est l'aïkido et de tester l'ambiance du club. Si vous ne possédez pas de kimono, venez simplement en survêtement et tee-shirt.

Horaires :

Cours Adultes (Débutants) : Lundi 20h30 - 22h

(Confirmés/Gradés) : Vendredi 19h – 21H30

Cours Enfants (à partir de 6-13 ans) : Mercredi 13h30h-14h45

Cours Ados : Lundi 20h30 – 21h30

Vendredi 19h - 20h15

L'aïkido, art martial non compétitif, repose sur le placement, le déplacement, tout en souplesse et en disponibilité. Il est adapté à tous : enfants, ados, adultes, seniors, hommes et femme. L'aïkido favorise la confiance en soi, la concentration et la maîtrise de soi. Sur le plan physique, il développe la souplesse, améliore la psychomotricité, l'endurance, l'équilibre, la disponibilité et augmente le dynamisme. L'Aïkido développe la mobilité, l'esquive et le respect de soi et de ses partenaires. Les techniques d'Aïkido sont faites pour respecter le corps et ses articulations. L'apprentissage, adapté et progressif, est dispensé par **Fabrice De Ré**, 4ème Dan UFA et Aïkikaiï de Tokyo, enseignant (DEJEPS).

Vous voulez plus d'infos ?

Site internet : www.budoseishinclub.com

Contacts : Fabrice De Ré / 06 18 95 13 40

Patrick Roch / 06 46 02 63 73



Dates à retenir

A vos agendas, voici quelques évènements à venir,

Octobre :

16 octobre 2020 : AG de la Licorne

Novembre :

13 novembre 2020 : Film documentaire «Les nouveaux habitants » à 20h30 à l'Esplanade proposé par la Médiathèque

28 novembre 2020 : Journée Mines de liens

Décembre :

5 décembre 2020 : Tournoi Badminton

9 décembre 2020 : Après-midi fête de Noël avec Cap génération et la Médiathèque

18 décembre 2020 : Repas de Noël des écoles

Janvier :

10 janvier 2021 : Vœux du conseil municipal

16 janvier 2021 : Repas des boulistes

22 janvier 2021 : AG de Cap générations

30 janvier 2021 : Repas des boulistes

Janvier 2021 : Début des travaux de la Maison Médicale

Février :

6 février 2021 : Tournoi de badminton

16 février 2021 : Bugnes du Club Primevère

26 février 2021 : AG Mine de liens

28 février 2021 : Carnaval du tennis

Mars :

14 mars 2021 : Banquet de la chasse

19 mars 2021 : Carnaval Farandole avec la Batucada BTP

Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Jérémy Daly, Aurélie Durand, Elsa Marchand, Bernard Marconnet et Vincent Moy.



Photo : Membres du Conseil Municipal élus et en fonction depuis le 25 mai 2020. Retrouvez le trombinoscope avec les fonctions de chacun en pages centrales de ce numéro.

✂.....

Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boîte à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible. La dernière page du Châtillon Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif).....

Votre texte ici